

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2025-007

Séance du 18 février 2025

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ
ET LE DIX-HUIT FÉVRIER À 20 HEURES 30,**
le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025.

Présents : CAVILLON Hervé, CHARVET Aurélien, COURTOIS
Sandrine, FAVIER Alexis, GINAS Frédérique, HENRY DIT
GUILLAUMIN Stéphane, PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs,
SALLET Jacques, SYLÉNÉ Florine.

Excusés : BOUTON Chloé (pouvoir à FAVIER Alexis),
VÉLON Guillaume (pouvoir à CHARVET Aurélien).

Absents : BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali, MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : COURTOIS Sandrine.

OBJET : Commission thématique finances : modification de sa composition.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'Antoine PAUGET pour intégrer la commission communale « Finances et Administration générale ».

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au cours de la séance du conseil municipal du 2 juin 2020, les différentes commissions internes ont été installées. Par délibération n° D01364-2020-031 du 2 juin 2020 le nombre de conseillers délégués a été fixé à 5 pour la commission « Finances et Administration générale » placée sous la délégation de Sandrine COURTOIS.

Vu la délibération D 01364-2020-031 du 2 juin 2020, portant nomination des membres des commissions internes.

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des membres des commissions internes,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

FIXER à 6 le nombre de membres pour la commission communale « Finances et Administration générale » ;

DEMANDER de procéder à la nomination de Monsieur Antoine PAUGET en tant que membre de la commission communale « Finances et Administration générale », Madame Sandrine COURTOIS en étant vice-présidente et Monsieur le Maire étant Président de droit ;

APPROUVER la composition de la commission communale « Finances et Administration générale » qui aura en charge le budget et le suivi comptable, les subventions communales et extérieures, la gestion des devis et le suivi des marchés, la révision des contrats (assurances, maintenance, téléphonie...), les moyens informatiques, la rédaction des notes de synthèse pour les réunions du Conseil Municipal, l'archivage,

Ont été nommés : - Mme COURTOIS Sandrine, Vice-présidente
- M. FAVIER Alexis
- Mme GREGAUT Magali
- M. HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane
- M. PAUGET Antoine
- M. VÉLON Guillaume

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à 6 le nombre de membres pour la commission communale « Finances et Administration générale » ;

DEMANDE de procéder à la nomination de Monsieur Antoine PAUGET en tant que membre de la commission communale « Finances et Administration générale », Madame Sandrine COURTOIS en étant vice-présidente et Monsieur le Maire étant Président de droit ;

APPROUVE la composition de la commission communale « Finances et Administration générale » qui aura en charge le budget et le suivi comptable, les subventions communales et extérieures, la gestion des devis et le suivi des marchés, la révision des contrats (assurances, maintenance, téléphonie...), les moyens informatiques, la rédaction des notes de synthèse pour les réunions du Conseil Municipal, l'archivage,

Ont été nommés : - Mme COURTOIS Sandrine, Vice-présidente
- M. FAVIER Alexis
- Mme GREGAUT Magali
- M. HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane
- M. PAUGET Antoine
- M. VÉLON Guillaume

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 18 février 2025

Le Maire,
Jacques SALLET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du